

Bienvenue aux étudiants à Ecublens !


Vous trouverez ci-dessous, la liste des documents nécessaires à remettre à notre service lors de votre inscription.

Nous vous informons que seuls les dossiers complets pourront être traités.


Délai pour obtenir une attestation de domicile: un demi-jour après le dépôt du dossier complet auprès du service du contrôle des habitants.

Veillez sélectionner la catégorie par laquelle vous êtes concerné :


Célibataire : -18 ans

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil (établi depuis moins de 6 mois) ou certificat de famille suisse des parents
- Fr. 20.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)


Célibataire : +18 ans

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil (établi depuis moins de 6 mois)
- Fr. 20.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)


Marié, divorcé, veuf

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Certificat de famille suisse ou extrait du registre des familles (établi depuis moins de 6 mois) ou acte d'origine pour les personnes seules (depuis le 1er janvier 2005, le certificat de famille remplace le livret de famille)

- Fr. 20.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Attestation de résidence ou attestation de domicile ou d'établissement délivrée spécifiquement par la commune de résidence principale
- Fr. 30.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)

1^{ère} arrivée en Suisse :

- Enregistrez-vous sur le site des arrivées en cliquant sur le lien suivant <http://cyberadmin.ecublens.ch:8084/uniface/wrd/ECPWC001>
Il faut introduire le user: **student** et password: **studentec**
(Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur internet Mozilla Firefox ou Google chrome pour plus de rapidité)
- Passeport ou carte d'identité valable
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Attestation de prise en charge financière -  [télécharger le formulaire](#)
- Justificatifs financiers du garant ayant signé l'attestation de prise en charge
- 2 photos format « passeport »
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 85.- à payer en espèces.


Arrivée d'un autre canton :

- Enregistrez-vous sur le site des arrivées en cliquant sur le lien suivant <http://cyberadmin.ecublens.ch:8084/uniface/wrd/ECPWC001>
Il faut introduire le user: **student** et password: **studentec**
(Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur internet Mozilla Firefox ou Google chrome pour plus de rapidité)
- Passeport ou carte d'identité valable
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Permis de séjour
- 2 photos format « passeport »


- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 85.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard.

Arrivée d'une commune vaudoise :

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer - [télécharger le formulaire](#)
- Passeport ou carte d'identité valable
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Permis de séjour
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 55.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard / Fr. 85.- à payer si prolongation du permis de séjour.

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Attestation de résidence ou attestation de domicile ou d'établissement délivrée spécifiquement par la commune de résidence principale
- Fr. 30.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Permis de séjour si disponible.



1^{ère} arrivée en Suisse :

- Enregistrez-vous sur le site des arrivées en cliquant sur le lien suivant <http://cyberadmin.ecublens.ch:8084/uniface/wrd/ECPWC001>
Il faut introduire le user: **student** et password: **studentec**
(*Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur internet Mozilla Firefox ou Google chrome pour plus de rapidité*)
- Passeport valable + visa d'entrée
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Attestation de prise en charge financière -  [télécharger le formulaire](#)
- Justificatifs financiers du garant ayant signé l'attestation de prise en charge
- 1 photo format « passeport »
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 137.- à payer en espèces.

Arrivée d'un autre canton :

- Enregistrez-vous sur le site des arrivées en cliquant sur le lien suivant : <http://cyberadmin.ecublens.ch:8084/uniface/wrd/ECPWC001>
Il faut introduire le user: **student** et password: **studentec**
(Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur internet Mozilla Firefox ou Google chrome pour plus de rapidité)
- Passeport valable
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Permis de séjour
- 1 photo format « passeport »
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 137.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard.

Arrivée d'une commune vaudoise :

- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Passeport valable
- Attestation d'immatriculation - [télécharger les modèles d'immatriculation](#)
- Permis de séjour
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Fr. 45.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard / Fr. 117.- à payer si prolongation du permis de séjour.
- Formulaire communal « arrivée » à compléter et imprimer -  [télécharger le formulaire](#)
- Attestation de résidence ou attestation de domicile ou d'établissement délivrée spécifiquement par la commune de résidence principale
- Fr. 30.- à payer en espèces, carte Maestro ou Postcard
- Bail à loyer ou contrat de location ou attestation du logeur (pour les personnes qui sont logées chez des tiers et qui ne disposent pas d'un contrat de location) - [télécharger le modèle](#)
- Permis de séjour si disponible.